

Droit de réponse d'Annie Lacroix-Riz à Gilles Morin

inséré dans la revue 20&21

2020, n° 146, rubrique « Archives », pp. 160-163.

« Du mésusage de l'histoire et des archives » Gilles Morin, 20&21

L'article « *Du mésusage des archives et de l'histoire* » signé de M. Gilles Morin (ci-après l'« Article ») n'a rien d'une critique objective de mon travail d'historienne et de mon dernier livre « *La NON-épuration en France de 1943 aux années 1950* ». Dès les premières lignes, l'ambition est en effet clairement affichée : faire cesser sa « résonance » dans les « *les réseaux sociaux* », laquelle « *ne peut être négligée éternellement* » ! Selon M. Morin en effet, mon livre serait assimilable à un « *réquisitoire implacable [...] contre l'historiographie française de la Seconde Guerre mondiale* ».

Le mobile ainsi clairement annoncé, la finalité de l'Article est affichée sans détour : incliner mon « *éditeur, Armand Colin, une maison d'édition longtemps de référence dans le monde universitaire* », à me congédier. C'est, en bon français, un appel à la censure.

Pour y parvenir, tout l'arsenal idéologique de la bien-pensance est convoqué. L'Article compile ainsi contre ma personne les griefs de « *complotisme* », « *manichéisme* », « *simplification idéologique* », « *populisme* », falsification et, cerise sur le gâteau, « *négationnisme* ». Rien moins.

Le volume contraint d'un droit de réponse m'oblige à ramasser ma réponse, alors que la charge occupe 10 pages. Je me bornerai donc aux attaques personnelles les plus virulentes, mettant en cause non seulement mon travail d'historienne, mais aussi mon honnêteté intellectuelle, que je vais ici réfuter une à une, dans le sens de leur présentation dans l'Article.

D'emblée, M. Morin veut m'apprendre le métier d'historienne. Après l'ENS (1967), l'agrégation (1970), la thèse d'État (1981), 13 ans d'enseignement secondaire, 26 ans de professorat d'université, et 17 livres publiés sous ma seule signature, il était temps.

L'Article disqualifie « *l'accumulation de sources surplombantes* » par une historienne ignorant « *le B.A.-BA du métier* », sur « *plus de 100 pages de notes [excessif ?] en petits caractères* » (selon l'usage). Il assène que « *[c]et appareil critique prolifique mériterait à lui seul un long développement* », mais s'en abstient ... Quant à mes notes infra-paginales, décrétées inutilisables « *par [m]es lecteurs* » et transgressives des « *normes du métier d'historien* », elles me permettent - étant à contre-courant de la pensée dominante - de justifier de tout. Je m'inscris encore en faux relativement à la prétendue accumulation de « *sigles [...] livres, etc.* », sans « *aucune table [fournie] pour les décrypter* » : toutes mes sources sont identifiées : nature, date, auteur et destinataire du courrier (sauf anonyme ou « *sans date* ») ; sous-dossier ; « carton » de la série.

J'ai dépouillé pendant plus de trente ans des archives militaires et diplomatiques françaises, américaines, anglaises, allemandes, italiennes, en vue des 7 ouvrages publiés chez Armand Colin. Pour ne pas faire du neuf avec du vieux, je renvoie aux pages

correspondantes des 6 précédents, toujours *sourcées*, ou aux index. Ce n'est donc pas de « l'autoréférencement ». Pour ce qui est des références Wikipédia (42 notes sur 1882, soit 2%...), elles renvoient encore à des archives, signalent des bibliographies, souvent étrangères et non traduites, et critiquent ou complètent des fiches malhonnêtes (littérature dont témoigne ma propre fiche).

Mes « fameuses sources » (listées dans *La Non-épuration*, p. 625-631) seraient aussi défectueuses par leur « nature [...] et leur utilisation », et insuffisantes. Mais l'Article oublie les américaines (*Foreign Relations of the United States, FRUS*, et omet l'aspect local des fonds F1a (rapports départementaux et des commissaires régionaux), F1cIII (préfets régionaux d'Occupation; préfets d'après-Libération), et BB18 et 30 (cas surtout *individuels* et locaux). Pour étudier les pratiques de l'appareil d'État, du niveau décisionnel aux grands exécutants, j'ai bien entendu légitimement privilégié « les archives du sommet de l'État », qui sont, sans preuve, qualifiées de « miroir déformant ».

J'ai croisé l'ensemble de ces sources. J'ai consulté pendant plus de trois ans les fonds BB18 et BB30, transformés ici en maigres « résumés », pas les fonds Z/5 et Z/6. Un article d'Anne Simonin (<https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2009-3-page-96.htm#no88>), à la « lecture bien différente du rôle des femmes collaboratrices », offrirait le contre-modèle de généralisation : sur 111 notes, il compte 8 références d'archives Z/5, dont deux pour un même document ; tout le reste se réfère à *l'imprimé*. Sur la Collaboration, j'use de sources originales, m'abstiens d'interprétations psychologiques et m'efforce d'établir des *faits*, décrétés trompeurs. Une collaborationniste peut vouloir « faire libérer son mari », être milicienne et dénoncer des « *juifs, communistes ou résistants* ».

L'Article décrète ensuite « contestables » mes « statistiques », qui violeraient la « méthode, voire [la] déontologie ». Je le réfute purement et simplement. Ainsi le « chiffre de “plus de 100 000 noms” est-il étayé par des sources policières « “recoup[ées]” soigneusement », affirme le directeur général de la Sûreté nationale (lettre de Pélabon au garde des Sceaux de Menthon, 12 avril 1945, BB18, 7115, 8BL, 495, Répression des faits de collaboration, AN, p. 31 et note 66, p. 519). Il correspond à celui du juge Pierre Béteille, chef, de 1936 à 1939, des instructions sur toutes les ligues et la Cagoule puis chargé en 1944-1945 des instructions sur les ministres de Vichy. Ce n'est pas davantage « l'auteure [qui] brandit [...] le chiffre de 120 000 cagouleurs » : c'est le rapport de synthèse d'avril-juillet 1945 de Béteille pour l'avocat général Mornet de la Haute Cour de Justice sur le CSAR ou Cagoule d'*avant-1940* (p. 31 et note 67, source fonds Mornet, BDIC, p. 519). Je conteste encore *formellement* « la multitude de doublons », que l'Article ne documente au demeurant pas.

Quant au « vieux mythe des 75 000 fusillés communistes », absent de mon ouvrage, il est invoqué sans motif, sauf à verser dans la caricature. Les effectifs d'« exécutés et massacrés » compilés à cette date n'en sont pas moins *partiels*. Selon *Les Fusillés* (Pennetier et al., p. 17-20), il y aurait « entre 15 000 et 20 000 [...] morts par balles dans une volonté de répression, sans compter les autres morts en camp de concentration et au combat ». Ils seraient même « bien plus nombreux » : deux fois plus que les 20 000 condamnés. (*Non-épuration*, p. 28-29). J'ai relevé de nombreux noms de résistants fusillés, absents dudit dictionnaire.

M'enjoignant de « vérifier les faits et de croiser les sources, mais aussi de les contextualiser » (avec des documents postérieurs à la Libération?), M. Morin postule,

sans preuve, que les occupants « *gonflaient leurs bilans [répressifs] pour mieux satisfaire leurs maîtres à Berlin* ». Je pratique les archives allemandes depuis la décennie 1990. Des dépouillements systématiques m'ont amenée à constater que leurs rapports, œuvre de rédacteurs inchangés de la République de Weimar à la RFA, sont au contraire d'une extrême précision, comme ceux des forces de répression françaises. Bien en peine de démontrer ce *gonflement* des chiffres, M. Morin recourt alors à l'équation entre « *États totalitaires* » allemand et soviétique affirmation non pas historique mais idéologique, alignée sur la résolution du Parlement européen du 17 septembre 2019...

Pour ma part, j'ai avancé des exemples précis, par chapitres entiers (6 sur 9), de protection des élites par le sommet de l'État : par les magistrats non épurés, et ce, en complète adéquation avec l'étude administrative *exhaustive* de Jean-Claude Farcy ; par les forces policières et les préfets, sauvés *d'emblée*, dès l'automne 1944, par Adrien Tixier et François de Menthon. Récusant mes sources « *surplombantes* », M. Morin prend la partie pour le tout : il invoque l'exemple du Nord-Pas-de-Calais (1974) et l'étude des chambres civiques instance précisément créée pour épargner la cour de justice aux « *couches supérieures* » dont Anne Simonin conclut en 2008, pour la Seine, à une épuration socialement égalitaire.

Mes considérables sources préfectorales et policières françaises et allemandes seraient non fiables car « *datées* » ! Cette nouvelle définition des « *sources originales* », bornées aux dernières déclassifiées, est strictement irrecevable : mes « *sources* », françaises et allemandes, de 1944-1945, sont bien « *originales* », c'est-à-dire « *datées* » de l'époque étudiée et non destinées à la publication. Je n'ai ainsi pas eu d'« *intuition* », j'ai démontré. Et je ne reproche pas à Bénédicte Vergez-Chaignon d'avoir négligé des sources fermées avant 2010, mais d'avoir, en écartant des sources alors disponibles, transformé cette « *nouvelle "Cinquième Colonne"* » en fausses « *"rumeurs" communistes* » (*L'épuration*, « *Ils sont partout* », p. 321-324; *Non-épuration*, p. 105-109). Je lui impute aussi d'autres gravissimes distorsions de sources, notamment celle transformant en martyre d'une foule sauvage l'agente tarifée de la Gestapo Jeanne Devineau, responsable de la mort de nombreux résistants. (*Épuration*, p. 339; index *Non-épuration*).

Il échet encore de rectifier que les élites financières constituent une partie seulement de mon ouvrage, mais *significative* : en témoigne la décision du 8 janvier 1945 de René Plevin, ministre des Finances, de confier aux *banques elles-mêmes* le rapport sur leur activité sous l'Occupation, à remettre *dans la semaine suivante* (note 26, p. 576). J'ai annoncé (p. 514) un second volume consacré aux élites *stricto sensu*, capital financier compris.

Le colloque sur Adrien Tixier, typique des sessions *hagiographiques* à parrainage officiel (<http://www.lours.org/archives/default3d8c.html?pid=650>), ne prime pas sur les sources *directes*. Me reprocher de « *ne retenir que ce que l'on veut de la bibliographie* » est une assertion gratuite voire infamante. J'ai abondamment confronté à mes sources, partie intégrante des « *sources majeures disponibles* », *L'épuration* de MM. Rouquet et Virgili qui, d'une bibliographie postulée *exhaustive*, ont éliminé mes propres travaux (mesquinerie d'autant plus piquante que j'ai dirigé la thèse sur l'épuration du premier...). J'ai motif à en critiquer le *mutisme* sur le sauvetage anglo-américain immédiat de Barbie et sur la bibliographie anglophone, accablante sur le sauvetage-recyclage des criminels de guerre décidé en pleine guerre, et non « *en 1947* ».

S'agissant de l'ouvrage de Peter Novick, *The Holocaust in American Life* de 1999, il repose sur des sources remarquables. Celui de 1969 sur l'épuration date d'une époque où les sources françaises étaient verrouillées : Robert Paxton a dû rédiger sa *France de Vichy* (1973) sans une archive française. André Philip, qui fut dès 1943, les *Foreign Relations of the United States* l'attestent, plus pro-américain que gaulliste (*Les élites*) ne soutint l'épuration que jusqu'à sa promotion ministérielle. Je l'ai décrit, depuis ma thèse d'État (1981) à l'aide de sources, dont celles de la SFIO. M. Morin manque ainsi à prouver ma malhonnêteté sur Tixier et Philip, héros de ses contributions, comme sur le reste.

Quant à Hauck, je n'ai ainsi rien insinué le concernant. Il fut « *néo* », courant socialiste dirigé par Marcel Déat, séduit par le modèle fasciste et nazi et financé par le grand patronat synarchique pour la vigueur de son anticommunisme de « *gauche* » (*Le choix, passim*). Il fut un des rarissimes hommes de cette catégorie précocement ralliés à de Gaulle. C'est son anticommunisme qui lui valut séjour à Londres, contrairement à Pierre Cot, jugé trop procommuniste et prosoviétique. Hauck n'accusait l'extrême droite (de Passy-Dewavrin), très majoritaire là-bas, que d'affaiblir de Gaulle en renforçant l'influence du PCF sur le camp résistant. C'est la hantise de sa correspondance (Londres-Alger 1939-1945, 304, archives du Quai d'Orsay, et index Hauck, avec sources). Je relève enfin que la flatteuse notice de Hauck publiée dans *Le Maitron*, œuvre de l'auteur de l'Article, est *vide* d'archive originale, ce qui lui permet sans doute d'échapper au grief de « *mésusage des archives* »...

Nonobstant la référence pavlovienne aux « *procès de Moscou* », je revendique les termes de « *clique* » et d'« *obligés* ». Abetz, « *pourrisseur* » des élites et de la presse françaises dans les années 1930, puis « *ambassadeur* » d'Hitler à Paris, est longuement décrit, avec ses féaux, dans mes ouvrages sur les années 1930-1940. Je tiens en effet pour « *obligés* » du grand financier Dulles, installé par Roosevelt à Berne, des hommes qui, de « *gauche* » ou de droite, en touchaient depuis 1943 « *25 millions de francs par mois* » (Robert Belot, Gilbert Karpman, *L'affaire suisse. La Résistance a-t-elle trahi de Gaulle? Paris*, Armand Colin, 2009, p. 197-198 et 157, cité in *Les élites*, note 152, p. 457). Ces moyens énormes devaient abattre de Gaulle au moins autant que le PCF.

Le paragraphe de l'Article dédié à la « *drôle d'histoire du communisme* » aligne les obsessions politiques de son auteur, mais sans lien avec le sujet. Je ne « *déplore [ainsi pas] un retour à l'État de droit* », je démontre que l'État présumé nouveau bafoua, avec un appareil d'État intact, tous les principes clamés à Londres et Alger. Quant à la question des communistes et des grèves, effectivement absente de *La Non-épuration*, elle est amplement traitée dans ma thèse d'État, ainsi que dans mes deux livres qui en sont issus (*La CGT de la Libération à la scission (1944-1947)*, Paris, Éditions Sociales, 1983, et *Le choix de Marianne : les relations franco-américaines de 1944 à 1948*, Paris, Éditions Sociales, 1986). Le reste de l'Article m'impute encore des « *portes ouvertes [...] enfoncées* » et fausses « *révélations* », que je réfute catégoriquement.

J'en viens alors à la conclusion de l'Article, qui est toute *politique*. Elle est calquée sur ma malveillante fiche Wikipédia et s'inspire des tombereaux d'injures à mon égard échangées, *via* les réseaux sociaux, entre collègues. Il s'agit de fustiger tous ceux qui osent faire « *une critique positive de [m]on livre* » pour m'interdire l'édition, chez Armand Colin et tous autres éditeurs et la présence sur Internet, support ciblé par des projets gouvernementaux insistants.

Le procédé est méprisable. Il confine à l'abject lorsque mes travaux sont taxés « *de négationnisme* ». Mais lorsque je suis assimilée, en invoquant Vidal-Naquet, aux « *falsificateurs de l'histoire* » niant le « *génocide des juifs* », il devient carrément obscène pour la petite-fille de quatre grands-parents juifs étrangers, dont l'un déporté et assassiné à Auschwitz.

Définitivement, les archives et la situation actuelle avèrent le jugement de 1948 du philosophe Vladimir Jankélévitch dans *Les Temps Modernes* sur la farce de l'épuration : « *ils encombrant les devantures des libraires de leurs publications ; les revoici au grand complet, atteints d'un furieux prurit d'accuser, de dissenter, de pontifier ; ils sont déjà redevenus les bien-pensants ; demain la Résistance devra se justifier pour avoir résisté* ».

Annie Lacroix-Riz